



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJETS DE RÈGLEMENTS 698-19-7, 698-19-8 ET 699-19-18**

Aux personnes intéressées par les projets de règlements 698-19-7 et 698-19-8 modifiant le règlement de plan d'urbanisme 698-11 ainsi que par le projet de règlement 699-19-18 modifiant le règlement de zonage 699-11.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 3 décembre 2019, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

- Le projet de règlement 698-19-7 amendant le règlement de plan d'urbanisme 698-11 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement de la MRC Brome-Missisquoi en ce qui a trait aux activités minières;
- Le projet de règlement 698-19-8 amendant le règlement de plan d'urbanisme 698-11 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement de la MRC Brome-Missisquoi en ce qui a trait à la renaturalisation de la bande riveraine;
- Le projet de règlement 699-19-18 amendant le règlement de zonage 699-11 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement de la MRC Brome-Missisquoi en ce qui a trait aux activités minières;

Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 14 janvier 2020, à 18h30, à la salle de la FADOQ du Centre communautaire Georges-Perron, située au 14 rue Philippe-Côté. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la ville, monsieur Yves Lévesque, expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption.

Les projets de règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville de Bedford, au 1 rue Principale, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À Bedford, ce 7 janvier 2020.

Guy Coulombe
Directeur général